

mergés à Brandon et il en est résulté un tas d'ennuis pour les cultivateurs du district et pour les citoyens de la ville même. Je ne sais pas exactement quelle est la loi ni quelle responsabilité incomberait au gouvernement fédéral en cette matière; je sais, cependant que le ministère de l'Intérieur a envoyé sur les lieux des employés qui ont relevé le niveau et examiné l'affaire. Je suis d'avis qu'il devrait prendre des mesures. Je ne doute que le dommage qui a été causé aux cultivateurs cette année s'élève à un peu plus d'un demi-million de dollars. C'est chose grave. La perte affecte moins l'ensemble de la province, mais elle est considérable pour les habitants de cette fertile vallée. Le ministre examinera la question, je l'espère, et il se fera quelque chose. Il m'est très agréable d'approuver les remarques du député de Portage-la-Prairie.

M. BANCROFT: J'aimerais que le ministre me renseigne au sujet de certains travaux qui sont nécessaires dans la région de la rivière Icelandic. A-t-il une décision à cet égard?

L'hon. J. H. KING: Je n'ai pas ce détail sous la main, mais je m'informerai et je dirai à mon honorable ami ce qui sera recommandé.

M. BANCROFT: J'ai une autre question à faire. Je remarque un crédit qui a trait aux réparations du quai de Selkirk et il semble qu'une partie du travail aurait pu s'exécuter l'an dernier. L'entreprise est-elle adjugée à présent; sinon le sera-t-elle à la suite de soumissions?

L'hon. J. H. KING: Non, il n'existe pas de marché. Un crédit a été ouvert l'an dernier pour la réfection du quai, mais rien n'a été dépensé.

M. BANCROFT: Le département a-t-il l'habitude de faire exécuter ces travaux à l'entreprise?

L'hon. J. H. KING: Oui, partout où c'est possible.

M. BANCROFT: Je voudrais que le ministre prenne une décision au sujet des travaux dont on a besoin à l'île Icelandic. Je les crois très nécessaires et ils ne causeraient pas une grosse dépense. Je remarque que, de tout les crédits demandés pour les provinces, seul, celui du Manitoba est réduit. Il me semble que le ministre pourrait fort bien faire exécuter ces travaux-là dès cette année et sans qu'il en coûtât trop.

M. LEADER: J'aimerais à demander au ministre si l'on a fait, l'an dernier quelque dépense pour l'endiguement de la ri-

vière Assiniboine dans la région de Portage-la-Prairie et, dans ce cas, à quelle date cette dépense a eu lieu.

L'hon. J. H. KING: Je ne crois pas que l'on ait fait de dépense pour cet objet dans le cours de l'année dernière.

(Le crédit est adopté.)

Ports et rivières—Saskatchewan et Alberta, \$20,000.

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): Quel emploi fera-t-on de cet argent?

L'hon. J. H. KING: On a besoin de cette somme pour les travaux de réparation et d'amélioration dans les ports et les rivières de la Saskatchewan et de l'Alberta qui relèvent du ministère des Travaux publics. Ces travaux font l'objet d'un rapport de la part de l'ingénieur régional qui en a la surveillance; le dépense se fait au fur et à mesure du besoin.

M. KENNEDY (Edmonton-Ouest): Il ne s'agit donc que d'une dépense casuelle?

L'hon. J. H. KING: Oui.

L'hon. M. GUTHRIE: A-t-on fait quelque dépense l'an dernier?

L'hon. J. H. KING: Oui; on a dépensé \$3,332.

M. CHAPLIN: Je remarque que le ministre se conforme ici au principe que j'ai posé relativement à plusieurs autres provinces, puisque de \$52,500 qu'il était l'an dernier, il réduit cette année le crédit à \$20,000. Comment peut-il justifier sa manière d'agir à l'égard des autres provinces?

L'hon. J. H. KING: Je suppose que le présent crédit a dû, comme ceux qui ont trait aux autres provinces, être préparé par ceux qui s'occupent de ces sortes de travaux. Ce sont eux qui nous renseignent.

(Le crédit est adopté.)

Ports et rivières—Colombie-Anglaise, \$193,480.

L'hon. M. STEVENS: Sans m'opposer à l'adoption de ce crédit, je veux demander au ministre s'il me serait permis de profiter de ce qu'on en aborde l'examen pour parler d'une chose dont il n'est pas fait mention dans le budget, mais que je désire signaler à l'attention du comité? Je veux parler du bassin de radoub de Vancouver. C'est un sujet qu'on pourrait m'empêcher d'aborder au cours de la discussion de presque chacun des articles du budget; mais comme il n'en est pas question dans le budget, je devrai profiter de l'examen d'un crédit quelconque pour en parler.